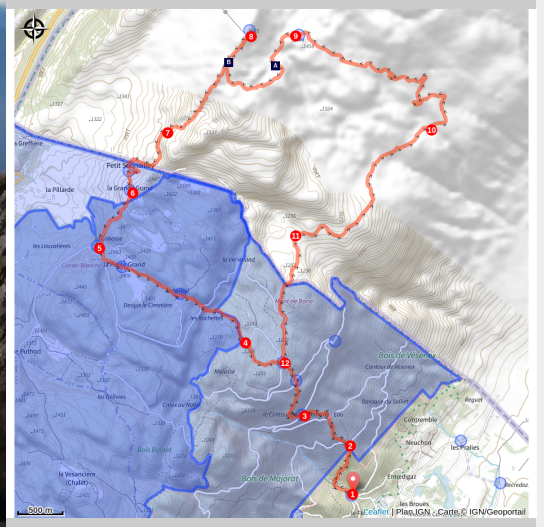


# Le Fleutron la Dole

Pays de Gex



Les Alpes (Juliette Thévenard)



## Accessible du 16/04 au 30/11

Randonnée sportive au dénivelé soutenu, alternant forêts profondes et hauts alpages jurassiens. L'itinéraire franchit la frontière franco-suisse avant d'atteindre le sommet de la Dôle (1677 m), offrant un panorama grandiose à 360°.

## Chiens interdits en Réserve Naturelle

Cette superbe randonnée permet de rejoindre le sommet emblématique de la Dôle depuis Divonne-les-Bains. Exigeante mais gratifiante, elle s'adresse aux randonneurs en quête d'effort et de paysages grandioses. L'itinéraire franchit la frontière franco-suisse, avant d'atteindre la

## Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 9 h 30

Longueur : 21.4 km

Dénivelé positif : 1310 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Forêt, Pastoralisme et Agriculture, Paysages

Dôle, deuxième plus haut sommet du Jura suisse (1677 m) et cinquième du massif jurassien. Depuis son sommet, la récompense est à la hauteur : une vue panoramique à 360°, à couper le souffle, sur le Léman, les Alpes, le Mont Blanc. Une belle aventure montagnarde, entre ombrages forestiers et crêtes dégagées, dans une ambiance sauvage et paisible.

L'itinéraire évolue au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura, et en partie sur la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura : un espace protégé et préservé, à parcourir avec respect.

## Itinéraire

Départ : Du Fleutron - Le Haut de Divonne-les-Bains  
Arrivée : Du Fleutron - Le Haut de Divonne-les-Bains

(1) Départ au **Fleutron**, près du camping Huttoxia, sur les hauteurs de Divonne-les-Bains. Emprunter la route forestière de la Vattay en suivant le balisage jaune. Prendre à gauche en direction de la **PISTE CAVALIERE**. Les premiers mètres suivent un large chemin blanc qui longe un petit ruisseau, le traverse, puis entame une montée soutenue en forêt.

(2) Une fois arrivé à **la Piste Cavalière**, poursuivre tout droit au croisement avec un chemin blanc. Le sentier grimpe encore jusqu'à la prochaine traversée de la route forestière, avec 110 m de dénivelé. Continuer la montée sur le même sentier : encore 100 m de dénivelé jusqu'au passage nommé **La Combe de l'Eau**.

(3) Le sentier continue à grimper, avec 140 m de D+ supplémentaires, jusqu'à traverser la route forestière de la Vattay et rejoindre **la Baraque de Divonne**. À partir de là, la pente s'adoucit. Le sentier se poursuit en forêt jusqu'au croisement appelé **MALASSAY**, qui marque l'entrée dans une zone de quiétude fermée du 15 décembre au 15 avril. Continuer tout droit jusqu'à la traversée suivante, nommée **Les Rochettes**.

(4) La montée reste progressive jusqu'au point appelé **Le Portail (1350 m)**, puis au **Col de Combe Blanche**. Le sentier descend légèrement pour rejoindre la route forestière à l'intersection nommée **La Cabosse**.

(5) Suivre la piste blanche à droite en direction de **LA GRANDE GRAND**. Le chemin monte à travers la forêt jusqu'au chalet, puis sort de la zone boisée et de la zone de quiétude. Une belle vue sur la Dôle se dévoile alors, depuis les hauteurs du plateau de la Vattay.

(6) Descendre de l'autre côté du chalet pour rejoindre **le Chalet de la Sonnailley** et retrouver une route forestière. C'est ici que l'on franchit la frontière suisse. Suivre la route vers la droite sur environ 200 m, puis prendre la première intersection à gauche, toujours sur piste forestière. Monter jusqu'à retrouver un sentier partant sur la droite.

(7) Le sentier grimpe plus nettement et atteint la crête. Il franchit un muret en pierre, qu'il longe sur environ 700 m. Une dernière montée permet de rejoindre **le sommet de La Dôle (1677 m)**, second plus haut sommet du Jura suisse, et cinquième du massif jurassien. Le panorama y est spectaculaire.

(8) Pour entamer la phase de retour, il faut rebrousser chemin sur les crêtes, sur environ 70 m, et prendre le premier chemin sur la gauche, le suivre sur 1,5 km pour rejoindre **le chalet de la Dôle**.

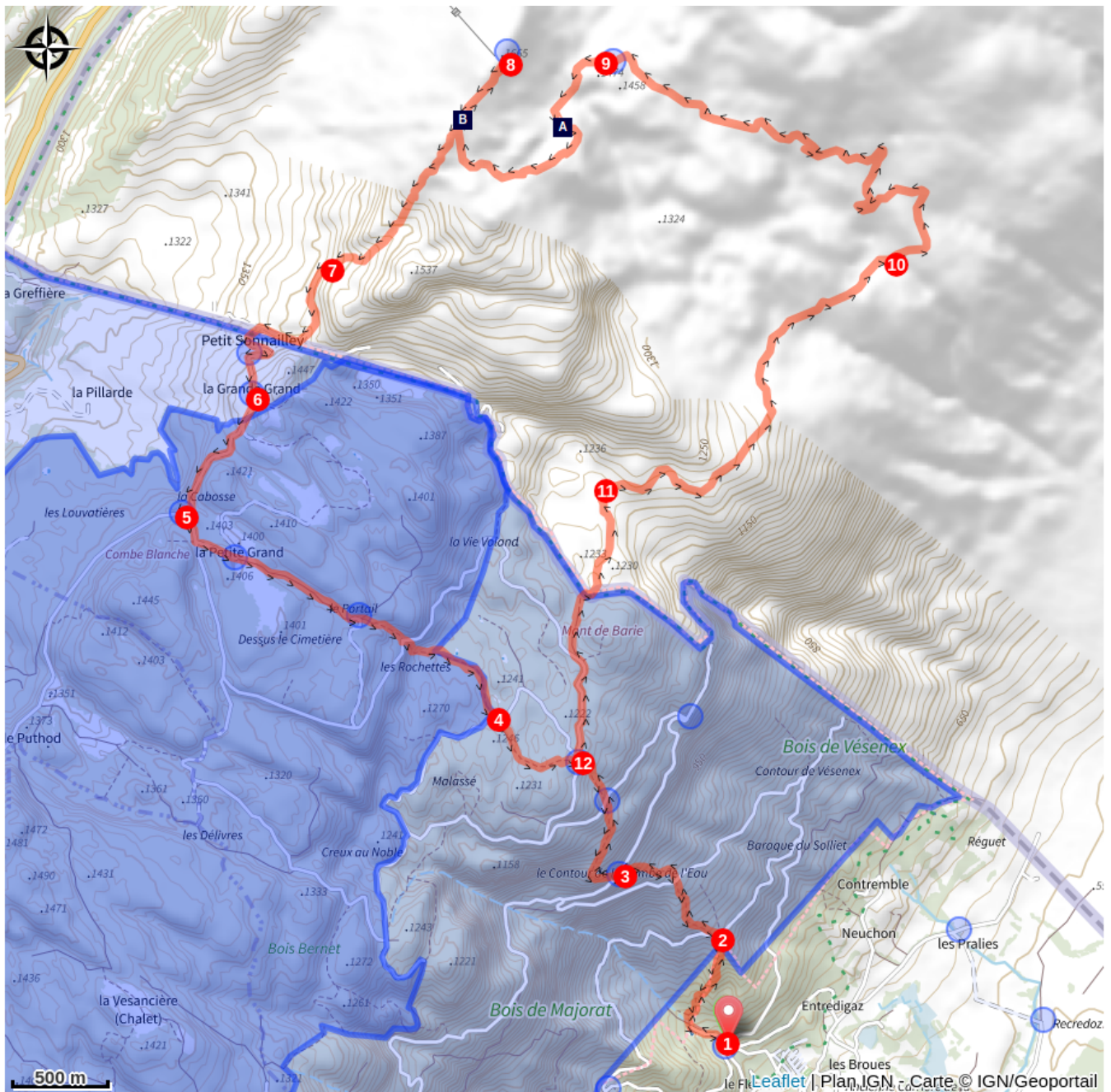
(9) Depuis ce point, prendre la route sur la droite et l'emprunter sur environ 420 m. Le sentier continue sa descente tout droit et croisera 4 fois la route, avec plusieurs épingles consécutives. Au 5e croisement de route, le chemin prend à gauche avant de rejoindre **les 3 maisonnettes du Bauloz**.

(10) Le chemin continue sur la droite. Cette partie en forêt est légèrement en profil plat montant. Elle finit par rejoindre, au bout d'un kilomètre, une étendue déboisée qui se nomme **La Gerle**. Le sentier continue sur la gauche, traverse le champ et retourne en forêt. Il remonte sur la droite et finit par rejoindre une route forestière et arrive à **la Combe de Faoug**.

(11) Le sentier balisé continue sur la gauche de la ferme, et remonte légèrement sur le bout de la combe, pour venir traverser de nouveau la frontière. Le chemin continue sur 350 m avant de retrouver la route forestière qui relie La Vattay à Divonne-les-Bains. Continuer sur celle-ci jusqu'à **la Baraque de Divonne**.

(12) Depuis ce point, récupérer le sentier utilisé à l'aller, et redescendre par le même chemin jusqu'au point de départ.

# Sur votre route...



Le chamois : le dromadaire des montagnes (A)

Le Bec croisé des sapins (B)

# Toutes les informations pratiques

## **Recommandations**

**Le sentier traverse une Zone de Quiétude, fermée du 15 décembre au 30 juin inclus : l'accès est autorisé à partir du 16 avril.**

► Avant de partir :

- Se renseigner sur la météo générale et locale en s'assurant de l'absence de précipitations
- S'informer sur la marche d'approche, hauteur de l'itinéraire, temps de parcours, réchappe possible (carte IGN, GPS, topo-guide, etc...)
- Evaluer les risques possibles en se renseignant auprès de professionnels de montagne, refuge, gîtes
- S'informer un proche de votre objectif et le recontacter en cas de changement : horaires départ et retour, nombre de participants avec le numéro de téléphone de chacun, véhicule(s), parking
- Eviter de partir seul, utiliser un matériel conforme à la pratique de l'activité, réglé et en bon état, lampe frontale, trousse de secours complète, couverture de survie, etc.
- En cas de problème, appelez le **112** (numéro d'urgence européen).

## **Zones de sensibilité environnementale**

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

### **Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaîne du Jura**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**

135, rue de Genève

01170 GEX

Tél : 04 50 41 29 65

E-mail : [contact@rnn-hautechainedujura.fr](mailto:contact@rnn-hautechainedujura.fr)

Site : <https://www.rnn-hautechainedujura.fr>

Accueillant au fil des saisons à la fois promeneurs, professionnels (alpagistes, forestiers, etc.) et naturalistes, cette Réserve est un territoire accessible où de nombreux usages cohabitent. Pour assurer la pérennité de cet espace sensible et des pratiques qui s'y déroulent, il convient de respecter la réglementation en vigueur : Sont interdits :

- **les chiens même tenus en laisse,**
- **la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,**

- **le feu,**
- **l'usage d'instrument sonore,**
- **l'abandon de déchets,**
- **le camping.** Toutefois le bivouac, sans abri (sauf en cas de nécessité absolue : conditions météorologiques et sécurité de la personne notamment), pendant les créneaux horaires de 19h00 le soir à 9h00 le matin, pour une seule et unique nuitée par site, à une distance maximale de vingt mètres des sentiers balisés autorisés, en dehors des alpages occupés par le bétail, est toléré.

L'ensemble de la réglementation est consultable ici :

<https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/>

Par ailleurs, sept Zones de quiétude de la faune sauvage, actives du 15 décembre au 30 juin (exception faite de la ZQFS des Platières, active du 15 décembre au 15 mai), interdisent de sortir des sentiers de randonnée balisés spécifiquement pour cette période de l'année.

### **Zone de quiétude de la faune sauvage La Vattay - Turet - Vieille Maison**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**  
135, rue de Genève  
01170 GEX

Tél : 04 50 41 29 65

E-mail : [contact@rnn-hautechainedujura.fr](mailto:contact@rnn-hautechainedujura.fr)

Site : <https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/>

**Zone de quiétude de la faune sauvage** dans la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura.

**Du 15 décembre au 30 juin**, il est interdit de sortir des sentiers de randonnée spécifiquement balisés pour cette période, et quelque soit la pratique de la randonnée : à pied, en raquettes à neige ou à ski.  
Vous pouvez télécharger l'arrêté préfectoral en cliquant [ici](#).

Ensemble contribuons à la protection de la nature.

(Le non-respect de cette réglementation est soumis à des peines judiciaires pouvant aller jusqu'à 450€.)

### **Grand tétras**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura  
29 Le Village

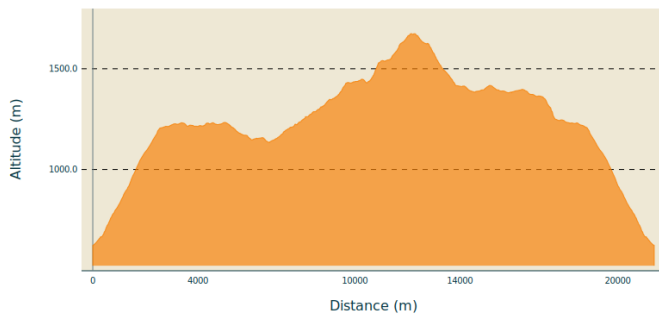
39310 Lajoux  
03 84 34 12 30  
[www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

Le Grand Tétrás est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentué, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

## Profil altimétrique



Altitude min 622 m  
Altitude max 1674 m

## Transports

Divonne-les-Bains est accessible en transport en commun grâce à [la ligne de bus 33](#), qui assure la liaison entre Valserhône et Divonne-les-Bains.

## Accès routier

Depuis Divonne-les-Bains  
Continuer sur l'avenue des Thermes/  
D15A.  
Suivre la rue des Bains et la route de  
Gex/D984C en direction de la route de  
Saint-Gix.

2 min

7 min 11 min (8,5 km)

via la D984C

Itinéraire le plus rapide

Depuis Gex

Suivre la D984C en direction de la route de Saint-Gix à Divonne-les-Bains.

7 min (6,0 km)

Continuer sur la route de Saint-Gix en direction de votre destination.

11 min (8,5 km)

### **Parking conseillé**

Parking du Fleutron

## **i Lieux de renseignement**

Office de Tourisme Divonne-les-Bains  
4 rue des Bains, F-01220 Divonne-les-Bains

Tel : +33 (0)4 50 20 01 22

<http://www.divonnelesbains.com/fr/>



Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique de Gex

118 rue des terreaux, 01170 Gex

[contact@paysdegex-tourisme.com](mailto:contact@paysdegex-tourisme.com)

Tel : 0450280916

<https://www.paysdegex-montsjura.com>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique de Lelex

435 rue des Monts Jura, 01410 Lélex

[contact@paysdegex-tourisme.com](mailto:contact@paysdegex-tourisme.com)

Tel : 0450280916

<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique de Mijoux

rue Royale, 01410 Mijoux

[contact@paysdegex-tourisme.com](mailto:contact@paysdegex-tourisme.com)

Tel : 0450280916

<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique du col de la Faucille

Coeur de station, 01170 Gex

[contact@paysdegex-tourisme.com](mailto:contact@paysdegex-tourisme.com)

Tel : 0450280916

<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

# Sur votre route...

---



## Le chamois : le dromadaire des montagnes (A)

Le Chamois à la capacité d'étancher sa soif grâce à l'eau contenue dans les plantes qu'il mange. Mais pour absorber une quantité d'eau suffisante, imaginez le nombre de plantes dont il doit ingérer! Le régime alimentaire du chamois se compose de plus de 70 espèces végétales. L'hiver, lorsque la végétation est moins abondante, il peut lécher la neige pour s'hydrater.

Crédit : Léo Poudré - PNRHJ

---



## Le Bec croisé des sapins (B)

Le Bec croisé des sapins est une espèce colorée vivant principalement en petites troupes. Cet oiseau nomade des forêts de conifères s'installe là où la fructification des épicéas est abondante, car il trouve sa nourriture principale dans les graines d'épicéas au cœur des cônes ou pives. Pour accéder à ces dernières, il s'accroche tête en bas sur le cône, passe son bec sous l'échelle puis ouvre ses mandibules pour l'écarter, pendant qu'il récupère les graines avec sa langue. Il commence par le bas du cône et remonte en spirale vers le haut.

Crédit : Claude Nardin